

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le huit novembre deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 31/10/2012

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADE, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre MORLON, Paul DUCHEZ, Jean-Claude BASSET, Daniel CADET, Arlette DEMAR, Gérard BEAUBIER, Roger DESROCHES (en remplacement de Dominique GILLES), Dominique DUNAUD, François ENGELIBERT (en remplacement de Michelle MONDIT), Alain FAUCHER, Catherine GAUTHIER, Valérie GIROIR, Hubert LEHMANN, Edith LERENARD, Alexandre MAZIN, Henri PALA, Emmanuel POISSON, Monique REIX-BUSSY, Philippe STEYAERT, Sabine VINCENT

EXCUSES : Gérard BARRAUD, Catherine CELESTIN, Patrick DESCHARLES, Béatrice DUFOUR, Nadine MAGY

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2012-119 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'Arrêté Préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la loi 84-53 modifiée du 26 janvier 1984

Vu les Décrets portant statut particulier des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris pour l'application de l'article 4 de la loi précitée,

Vu la Délibération 2012-091 du 30 mai 2012 portant modification du tableau des effectifs

Monsieur le Président expose que suite au vote des nouveaux statuts de la Communauté de Communes de Noblat intervenue le 26 septembre 2012 qui modifie le plan de zonage de la voirie communautaire, il est nécessaire de doter l'intercommunalité d'un service technique dédié à la gestion de la voirie et des bâtiments communautaires.

Monsieur le Président propose de créer un emploi de Technicien Territorial et assurant les fonctions de technicien voirie/bâtiments.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 28 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Noblat annexé à la présente délibération,

Précise que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et les charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2012-091

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de transmission de l'acte : 14/11/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 14/11/2012

Numéro de l'acte : 2012-119 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20121108-2012-119-DE

Date de décision : 08/11/2012

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Communauté de Communes de Noblat
Tableau des effectifs - 08 novembre 2012

GRADES	Temps complet	Temps non complet	Cumul
Ingénieur Principal (fonction DGS)	1		1
Conseiller Territorial des Activités Physiques et Sportives	1		1
Puéricultrice cadre de santé	1		1
Éducateur des Activités Physiques et Sportives	7		7
Technicien principal 2ème classe	1		1
Technicien	2		2
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe		1	1
Assistant d'enseignement artistique	1	14	15
Educateur Jeunes Enfants		1	1
Rédacteur Territorial	1		1
Agent de maîtrise	1		1
Adjoint technique principal de 1ère classe	1		1
Adjoint technique principal de 2ème classe	1		1
Adjoint technique de 1ère classe	1		1
Adjoint technique de 2ème classe	6	3	9
Adjoint administratif de 2ème classe	6		6
Adjoint animation de 2ème classe	2	1	3
Agent social 2ème classe	2	2	4
Emploi spécifique Agent d'accueil LAEP		1	1
TOTAL	35	23	58

